

## Principes

Le Forum jeunesse Estrie a défini des normes de visibilité du FRIJ-Estrie afin de :

- Faire connaître la participation financière du Forum jeunesse Estrie par le biais du *Fonds régional d'investissement jeunesse de l'Estrie* ;
- Préciser que la participation financière du Forum jeunesse Estrie représente une aide financière pour la réalisation d'un projet spécifique et non pour le financement d'un organisme.

## Rappel de l'engagement du promoteur

Pour recevoir l'aide financière, l'organisme requérant (promoteur ou parrain) doit signer une convention d'aide financière dans laquelle il s'engage, à l'article 2.6 reproduit ci-dessous, à assurer la visibilité du Forum jeunesse Estrie dans les activités en lien avec le projet. Dans la convention, l'organisme est désigné le « **Promoteur** » et le Forum jeunesse Estrie est désigné le « **Forum** ». Ainsi, le **Promoteur** s'engage à :

Assurer la visibilité du **Forum** dans le projet :

- a) Dans toutes les activités de communication (publication, promotion, publicité, relation publique et autres communiqués) relatives au projet visé par la présente convention, en affichant le logo du Forum et en mentionnant sa participation financière par le biais du Fonds régional d'investissement jeunesse de l'Estrie, selon les Normes de visibilité du Forum ;
- b) En informant le Forum au moins quinze (15) jours à l'avance de ses activités de communication (publication, promotion, publicité, relation publique et autres communiqués) relatives au projet visé par la présente convention et, à cet effet, faire approuver tout communiqué par le responsable des communications du Forum ;
- c) En invitant au moins quinze (15) jours à l'avance le Forum ou son représentant à toute cérémonie publique et conférence de presse organisée pour l'annonce du projet et de l'annonce de la participation financière du Forum pour la réalisation du projet et, à cet effet, faire approuver le scénario de cérémonie publique et de conférence de presse par le responsable des communications du Forum ;
- d) En affichant, dans un endroit visible et accessible, un encart remis par le Forum indiquant sa participation financière au projet et en utilisant le matériel promotionnel prévu par le Forum dans le cadre des cérémonies publiques (pochettes, affiches, bulletin mensuel, etc.).
- e) En faisant parvenir au Forum une copie papier ou électronique de tout article publié dans des journaux sur le projet financé.

## Visibilité du Forum

Idéalement, sont affichés le logo du Forum jeunesse Estrie, celui du *Fonds régional d'investissement jeunesse de l'Estrie* et la mention suivante : « **Le projet est réalisé grâce à la participation financière du Forum jeunesse Estrie par le biais du Fonds régional d'investissement jeunesse de l'Estrie** ». La forme de visibilité dépend du type de document produit, de son contenu, de son utilisation et du contexte. Par exemple, il est nécessaire d'afficher le logo du Forum sur une affiche publicitaire qui vise à faire connaître le projet et ses partenaires. Cependant, la simple mention dans un article ou à la dernière page d'un document d'information est suffisante. Ainsi, les modalités suivantes sont recommandées :

- Outils promotionnels : Logos du Forum jeunesse Estrie et du FRIJ-Estrie bien visibles en première page ainsi que la mention appropriée.
- Documents d'information : Logo du Forum jeunesse Estrie (et du FRIJ-Estrie, si possible) avec mention.
- Articles : Aucun logo. Simple mention dans l'article.

## Quelques exemples

Aqua-Terre est un projet novateur qui est initié, administré et géré par et pour les jeunes désirant participer activement au développement environnemental de l'Estrie. Ce projet est réalisé grâce à la participation financière du *Forum jeunesse Estrie* par le biais du *Fonds régional d'investissement jeunesse de l'Estrie*.

Ce projet est réalisé grâce à la participation financière du *Forum jeunesse Estrie* par le biais du *Fonds régional d'investissement jeunesse de l'Estrie*.

Jeune-Art est réalisé grâce à la participation financière du :



par le biais du



Participation financière de:



Ce projet est réalisé grâce à la participation financière du  
par le biais du *Fonds régional d'investissement jeunesse de l'Estrie*.



Le projet est réalisé grâce à la participation financière des partenaires suivants :



## Matériel disponible

- Logos fournis sous forme *.jpg, gif, eps, et ai*, disponibles sur une disquette ou CD, par courriel ou sur le site Internet du Forum jeunesse Estrie au [www.forumjeunesseestrie.qc.ca/frij/documents](http://www.forumjeunesseestrie.qc.ca/frij/documents) ;
- Pochettes et affiches du FRIJ-Estrie ;
- Encart publicitaire ;
- Communiqués de presse, s'il y a lieu.

**Forum jeunesse Estrie**

230, rue King Ouest, bureau 300  
Sherbrooke (Québec) J1H 1P9

Téléphone : 819 569-1911      Télécopie : 819 563-7800  
[forumjeunesseestrie@creestrie.qc.ca](mailto:forumjeunesseestrie@creestrie.qc.ca)  
[www.forumjeunesseestrie.qc.ca](http://www.forumjeunesseestrie.qc.ca)